19me Année - Numéro 14 SPEDIZIONE IN ABBONAMENTO POSTALE (Secondo gruppo - 70%) Le num. L. 50 - 30 Septembre 1971

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

NECESSITE D'UN NOUVEAU FRONT D'HOMMES JUSTES ET COURAGEUX

Il n'est plus nécessaire de démontrer que le monde politique est dominé par la dégradation morale, l'hypocrisie et l'ignorance présomptueuse.

Les faits récents le confirment.

Il y a donc un problème prioritaire: rallier les hommes de bonne volonté, quelle que soit leur idéologie, dans une action commune et foncer tous ensemble sur le sous-bois de la politique et le détruire sans pitié.

Il faudra laisser de côté les lâches de tout poil. Quand ce sera possible, il faudra les châtier eux aussi, puisqu'ils sont souvent les complices nécessaires de ceux qui se servent de la politique pour se gaver d'argent!

L'Union Valdôtaine lance un appel aux hommes durs, intransigeants et courageux. Prenons un bon balai tous ensemble et chassons de la Maison de l'Autonomie Valdôtaine toute cette pègre, cette «Mafia» avec tous ceux qui, pour conserver leurs fauteuils ou leurs prébendes, la craignent ou la défendent ou feignent de l'ignorer.

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Rédaction Administration et Publicité
au SIEGE de
L'UNION - VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste

ABONNEMENTS
Ordinaire L. 1 000 - (semestre L. 600)
Etranger L. 2.000 - Soutien L. 5.000
C.C. N° 2/ 40412

DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal d'Aoste N° 2 du 24-5-1954
Imprimé par L'UNION - VALDOTAINE
29, rue Festaz - - 11100 AOSTE

LA CLASSE OUVRIERE

Déjà dans la Florence du XVe siècle on commençait à passer de l'artisanat à la manufacture. Un premier exode commence de la campagne à la ville. L'évêque saint Antonin doit s'occuper de la condition de ces artisans-ouvriers et il élabore, un des premiers, la théorie du juste salaire, qui est la somme nécessaire pour l'entretien de l'artisan-ouvrier.

Evidemment cette théorie est insuffisante, parce qu'elle établit un critère élastique, qui dépend de la «bonté» du patron.

Abel Lefranc nous dit qu'au XVIe siècle les ouvriers étaient souvent appelés «gens mécaniques».

Selon le même auteur, l'augmentation des salaires, rendue nécessaire par le renchérissement de la vie au temps de la Renaissance, ne s'accomplit qu'avec une extrême lenteur et d'une manière inégale pour un grand nombre d'industries.

«Les maîtres, a écrit Emile Levas-«seur, profitent du renchérissement «pour vendre leurs marchandises plus «cher et attendent, pour payer plus gé-«néreusement leurs ouvriers, que ceux-«ci les y aient contraints par leurs ré-«clamations réitérées; de là, des misè-«res, des plaintes et des révoltes. En «somme, la condition des artisans et «des ouvriers devient de moins en «moins favorable pendant la plus gran-«de partie de notre époque. Par suite «de l'écart croissant qui se manifeste «entre les salaires et le coût de l'exis-«tence, une classe de mécontents et de «miséreux surgit de bonne heure dans «les villes, qui joua un rôle apprécia-«ble dans les dissensions politiques «et religieuses de la seconde moitié «du XVIIe siècle».

CORPORATIONS ET TRAVAIL LIBRE

Selon Abel Lefranc, «en principe, le «régime du travail durant la période qui «s'étend de François Ier à Henri IV é-«tait fondé sur l'organisation corpora-«tive. Celle-ci comportait, on le sait, «la hiérarchie des jurés ou gardes, des «maîtres ou patrons, des compagnons, «des valets ou ouvriers et des appren-«tis. Mais on doit concevoir cette or-«ganisation comme étant très variable «dans ses formes; de plus, elle ne se «rencontrait pas partout, tant il s'en «faut. Contrairement à une opinion fort «répandue, les villes de jurande cons-«tituaient la minorité. Lyon, par exem-«ple, n'offrait que quatre métiers ju-«rés. En beaucoup d'endroits, les seuls «métiers organisés en maîtrise com-«prenaient ceux qui s'appliquaient à «des objets de première nécessité: a-«limentation, habillement, construction. «Même dans les villes de maîtrise, il «restait souvent une forte proportion «d'ouvriers exerçant librement leur in-«dustrie. Il en résulta qu'une partie «importante des travailleurs échappait «au régime corporatif. Une ordonnance «fut promulguée en 1581 pour rendre ce «régime plus général. Elle est obligée «de reconnaître que le travail est li-«bre dans tous les villages, dans un «grand nombre de villes et même dans «un certain nombre de métiers des vil-«les jurées. Toutefois, il s'en faut de «beaucoup que le travail ait été libre «au sens où nous l'entendons. Les mé-«tiers dits libres, régis par des règle-«ments et des sanctions comportaient «aussi une véritable organisation.

LES PREMIERES GREVES

«L'histoire de la grande grève des «imprimeurs lyonnais, en 1539, nous «apporte sur le régime de vie des ou-«vriers des renseignements qu'on cher-«cherait vainement ailleurs. Au mo-«ment de cette crise mémorable, les «maîtres payaient à leurs ouvriers: 1. «des gages en espèces; 2. "pain, vin «et pitance". Comme ils étaient accu-

(Suite page 2)

LA CLASSE OUVRIERE

(Suite de la page 1)

«sés de faire des bénéfices sur le se-«cond article, ils proposèrent de re-«noncer à ce système et de payer tous «les salaires en espèces, soit, en ce «qui concernait les compositeurs, 6 «sols 6 derniers par mois. Refus des «compagnons, qui se prononcèrent pour «l'ancien mode de rétribution. Finale-«ment, le sénéchal maintint ce dernier «qui, de même, resta en vigueur dans «la capitale. A propos de la nourriture «des ouvriers, l'ordonnance du séné-«chal instituait une espèce d'inspec-«tion des aliments: toutes les contes-«tations sur la nourriture devaient ê-«tre portées devant le bureau de l'Au-«mône, qui avait à en référer à la jus-«tice.

«Il en fut ainsi jusqu'en 1541: c'est «alors qu'un édit royal reprit, en l'ag-«gravant, l'arrêt prononcé par le séné-«chal en 1539; il ne fixa ni le taux des «gages, ni le salaire fourni en nourri-«ture. L'édit accusait les compagnons «de s'être "bandés" ensemble, afin de «contraindre les maîtres imprimeurs à «leur payer de plus gros gages et "u-«ne nourriture plus opulente que par la «coutume ancienne ils ont jamais eus".»

LES OUVRIERS ITALIENS AU XVIIIe SIECLE

Selon Maurice Vaunard, en 1702 il existait à Turin 432 métiers en activité, servis par 450 maîtres et ouvriers, dont 318 Piémontais et 112 Français. En 1738 les filatures piémontaises étaient 220 (avec 10.334 métiers à tisser la perle) et 272 en 1787, avec seize mille ouvriers!

A Venise, au milieu du XVIIIe siècle, il y avait douze mille ouvriers.

A Bielle les ouvriers lainiers ne gagnaient que 12 sous par jour et les fileuses de 2 à 3 sous. Les mineurs de la Val Sesia gagnaient de 15 à 17 sous par jour.

En Toscane les maçons gagnaient 2 lires par jour en été et l'hiver 33 sous; les manoeuvres recevaient une lire par jour, sans nourriture.

Dans la fabrique de porcelaine Ginori, les ouvriers gagnaient de 22 à 33 sous. Seuls les décorateurs recevaient 2 lires et demie.

Pour comprendre le pouvoir d'achat de ces salaires, il faut savoir qu'une livre de boeuf coûtait de 13 à 14 sous; que le poulet est à 15 sous, que la douzaine d'oeufs coûtait de 8 à 26 sous, que le thon était à 16 sous.

La nourriture du peuple était à base de pain de seigle et de millet, presque jamais de froment: il revenait à 1 sou et demi la livre. En Toscane, les haricots constituaient la plus grande partie de l'alimentation. L'huile de noix coûtait à Milan une lire la livre.

OUVRIERS ET ARTISANS AU XIXe SIECLE

Selon Charles Seignabos en 1848 les artisans français étaient encore fort nombreux et plus nombreux que les ouvriers d'usine ou de manufactures.

Les artisans étaient évalués à 3.800.000, tandis que les ouvriers étaient évalués à 2.500.000, dont près de 500.000 femmes ou enfants. Selon Maurice Allem, au cours du deuxième Empire, les artisans ne cessent de décroître et les ouvriers d'augmenter.

Le nombre des ouvriers industriels s'élève en 1866 à trois millions.

Georges Duveau établit qu'à Paris, où les salaires sont moins faibles que en province, la moyenne est de 3 francs 81 centimes par jour (Lires 1960 = 1140) en 1851 et de 4 francs 98, en 1871 (Lires 1960 = 1494).

Les salaires au cours de ces vingt années étaient améliorés, mais les prix étaient augmentés par une proportion plus forte, en telle sorte que le pouvoir d'achat des salaires avait diminué.

Il ne faut pas oublier non plus que les chiffres susdits représentent des moyennes, qui sont peut-être exactes d'un point de vue théorique, mais très optimistes en rapport à la réalité.

De fait un ouvrier lainier de Lille gagnait 720 francs par an: il ne gagnait pas 2 francs (70 lires 1960) par jour.

Plusieurs ménages ouvriers, à Paris surtout, ne pouvaient se suffire, même si le mari (625 ou 725 francs par an) et la femme (525 francs par an) travaillaient tous les deux.

Un carrossier, cité par Duveau, gagnait 1.250 francs par an et dépensait 1.700 francs dont le 64 % pour la nourriture et 14 % pour le loyer.

Les ouvriers étaient tassés «en des logements étroits et insalubres» (Allem): «en des caves humides, en des «greniers où tous les vents soufflaient «par les fissures du toit, en des gale-«tas sordides, où l'on arrivait par des «escaliers branlants, dont les plan-«chettes disjointes laissent de larges «brêches.»

Selon A. Hamelin, en 1845 un ouvrier filetier de Lille, marié avec quatre enfants, gagne 2 francs par jour pour 15 heures de travail, mais sa femme ne reçoit que 0,15 francs, comme dentellière: total 12,90 francs par 6 jours. Sous l'Empire, les salaires masculins iront d'environ 1,50 fr. dans le textile à 6 ou 7 francs pour les mécaniciens: c'est un peu mieux.

Le même filetier dépense en une semaine 5,40 francs de pain (12 Kg.); 0,75 francs de viande; 1,30 de beurre, mélasse et fruits; 1 franc de légumes; 0,35 de lait; 1,50 de loyer; 1,35 de charbon; 1,00 de savon et de bougie. Total 12,75 francs.

Le pain et la soupe restent les aliments de base; en général, il n'y a de viande que les jour de paie; ce ne sont souvent que des déchets. Mieux vaut ne pas parler du travail des enfants «couverts de haillons, tout gras de «l'huile des metiers tombée sur eux «pendant qu'ils travaillent» ou des femmes marchant pieds nus au milieu de la boue et qui faute de parapluie portent renversé sur la tête leur tablier ou leur jupe pour se préserver la figure et le cou. Voilà l'harmonie de «l'ordre naturel» du libéralisme.

Il y a de quoi frémir en pensant que des enfants devaient travailler pendant 14 ou 15 heures par jour pour des salaires de faim.

La théorie du surplus de Karl Marx n'était que malheureusement trop vraie. (Cela démontre que toute doctrine sociale ou économique est le fruit d'un «temps» déterminé).

Plusieurs salariés avaient, il y a cinquante ans, le sort des esclaves.

Encore aujourd'hui plusieurs ouvriers reçoivent des salaires, qui ne leur assurent pas le minimum vital.

Il est clair que le socialisme et le communisme ont été la conséquence naturelle de ces abominables injustices sociales et non pas de sombres rêveries de méchantes gens ou d'esprits détraqués, qui voudraient troubler la société et l'ordre constitué, comme des enfants qui s'amusent à détruire leurs châteaux de sable.

Devant les misères sociales du XIXe siècles, Lammenais et son disciple Ozanam ne se contentent pas d'élaborer la théorie de la bienfaisance. Ils demandent la création d'associations coopérativistes ouvrières, aidées par le gouvernement.

Plus tard, Marc Sangnier et les abbés Naudet et Lemire créent un mouvement catholique pro-socialiste. On connaît la pensée sociale de Monseigneur Ketteler, qui avait eu des rapports avec Lassalle.

Des protestants, à leur tour, forment le groupe des «Christian-Socialists» qui a eu un renouveau en 1929.

S. Caveri

VALDOTAINS!

Renouvelez votre abonnement au

«PEUPLE VALDOTAIN»

29, rue Festaz - Aoste - c. c 2 40412

— PRODUIRE... POUR DETRUIRE — OU LES CONTRADICTIONS DE L'ECONOMIE DE MARCHE

En Italie, en France, en Suisse, et ailleurs aussi, sans doute, l'on vient de détruire des centaines de tonnes de fruits qu'on ne réussissait plus à vendre.

Un journal italien titrait un long article: «Frutta sotto i piedi,... e tanti hanno fame! - Sono state distrutte tonnellate di pesche, pere, mele in omaggio alle dure leggi dell'economia.»

L'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes adressait récemment aux membres de l'UNEX et aux coopératives fruitières la circulaire suivante:

«Les lots de tomates trop mûres pour la consommation et pour lesquelles aucune autre forme d'utilisation n'a été trouvée, pourront être jetés. Ils seront payés au prix officiel, départ Valais, moins 6 centimes. Chaque lot doit avoir été reconnu au préalable par le chef-contrôleur, qui est seul habilité à donner l'autorisation d'élimination. Un rapport de contrôleur doit attester l'élimination.»

Notre confrère «Le Nouvelliste» écrit à ce sujet:

«L'agriculture est aujourd'hui un défi à la société. Aucune réponse précise ne peut être donnée quant au problème de son avenir. Malgré les efforts consentis, année après année, la situation se détériore sans cesse.

«Tout le monde est convaincu qu'il faut changer de politique agricole. Mais il ne s'agit pas seulement de changer de politique. C'est l'agriculture elle-même qui doit changer. La façon dont cette mutation s'opérera aura de profondes incidences économiques sociales et politiques.

«L'agriculture est de plus en plus considérée comme un boulet, un véritable frein au progrès économique et social.

«Le problème des excédents devient un véritable casse-tête.

LA SURPRODUCTIVITE

«L'on peut épiloguer très longuement sur les causes de la surproductivité, ou du non-placement des récoltes.

«Certains prétendent que le soutien des prix incite les producteurs à moins se soucier du débouché des fruits, assurés qu'ils sont de recevoir une compensation.

«En revanche d'autres assurent que la non revalorisation des prix, au moment où les coûts de production ne cessent d'augmenter, oblige les producteurs à augmenter encore leurs récoltes.

«Ils compensent par la quantité une vente effectuée à des prix trop bas.

«Ce serait une des explications du surplus.

L'AGRICULTURE DANS UNE IMPASSE?

«La politique agricole est dans une impasse.

- L'offre des produits est nettement supérieure à la demande.
- Les prix fixés sont trop élevés pour les consommateurs.
- Ces mêmes prix ne rémunèrent pas suffisamment la plupart des producteurs.
- L'accroissement de la productivité de l'agriculture entraîne paradoxalement une lourde charge pour le reste de l'économie du pays.

«Les suggestions et les solutions à apporter à ces problèmes ne manquent pas.

«La grande question est de savoir si elles sont applicables et qui les appliquera intégralement.

CURIEUSE SITUATION

«Le Figaro» du 19 août annonçait que 40 mille tonnes de fruits avaient déjà été détruites cette année en France.

«Sous le titre: «De dangereux concurrents», le journal français relève les considérations suivantes:

«Le problème de la pomme commence «aussi à se poser, car on trouve à la fois «sur le marché des «Golden» de la récol-«te 1970 conservées en atmosphère con-«trôlée, et des fruits de la récolte 1971 «dont le mûrissement a été effectué par «chauffage. De plus la récolte italienne «est exceptionnellement abondante: la «Bulgarie, qui a réalisé de grands pro-«grès techniques, fait figure de dangereux «concurrent. Les pommes risquent donc «d'aller rejoindre les poires dans les dé-«charges ou sur les routes.»

Ce qui nous étonne un peu dans cet article, c'est qu'on n'y parle pas des «intermédiaires», peut-être parce que ce problème est moins grave en Suisse et en France qu'en Italie.

A ce propos, dans l'article italien cité au début on parle plusieurs fois de la «mafia». Nous reproduisons ces passages:

«Ho letto che questa delittuosa distruzione è stata resa inevitabile dai nostri frutticultori. Infatti la maggioranza dei frutticultori italiani, stando ai risultati tecnici delle indagini, si sarebbe macchiata di leggerezza, incapacità produttiva, approssimazione organizzativa. Molti frutticultori hanno continuato a impiantare frutteti qualsiasi, senza preventive analisi di mercato per conoscere le vere esigenze e le richieste precise del consumatore. E' finito che, a confronto delle arance, delle pesche, delle pere nostrane, quelle straniere sono risultate molto meno costose e molto più pregiate. Ci si è messa di mezzo, naturalmente, anche la solita «mafia» che, dai prezzi minimi del produttore, ha portato alle stelle i prezzi richiesti al consumatore. Nessuno ignora che anche nel settore ortofrutticolo la «mafia» detta legge.

.....«Sembra assurdo, ma è vero: in Italia esistono milioni di creature, soprattutto vecchi e bambini, che la frutta la vedono nelle grandi occasioni, e non la possono certo godere con l'abbondanza che sognerebbero. Ci sono asili, ospizi, istituti di vario tipo dove la frutta è un sogno. E' proprio impossibile far felice tanta gente, e con un genere non raro, ma addirittura sovrabbondante, sano, nutriente unico nella somma delle sue doti dietetiche e nutritive? Smettiamola col sussiego tecnico e di mercato, almeno in questo settore: e rendiamoci conto di che cosa si potrebbe fare e non si fa.

.....«Visto che tanta frutta è comunque maturata, come uno dei doni ostinatamente più meravigliosi e salutari della terra, perchè non farla godere a milioni di creature che, al prezzo «mafioso» imposto sui mercati, non potrebbero mai goderse la?

.....«Proposte molto ingenue, me ne rendo conto. Eppure, sembra che qualche «mosca bianca» si stia rendendo conto che la distruzione della frutta costituisce, fuori degli schemi tecnici e di mercato, un vero e proprio «delitto» che grida vendetta davanti a Dio e davanti agli uomini. Fra queste «mosche bianche» c'è il comune di Ferrara, che ha invitato chi desiderasse la frutta destinata alla distruzione a venirsela a prendere gratis. Basterebbe organizzare un minimo controllo per impedire alle «mafie» di rubare dalla finestra quello che hanno spinto alla distruzione dalla porta, e accertare che la frutta arrivi davvero a chi non se l'è quasi mai potuta godere, per aver impostato un problema umano di enorme importanza concreta.

«Questo, senza togliere agli organismi competenti l'impegno di costringere i produttori, nel loro stesso interesse, a produrre frutta più pregiata, degna di quella offerta dalla concorrenza; e senza attenuare i controlli necessari contro la «mafia ortofrutticola» tanto potente in Italia...»

A L'EXPOSITION DES VINS DU VAL D'AOSTE

La 4me Exposition de vins du Val d'Aoste a vu une grande affluence de visiteurs et de ... dégustateurs.

Elle a eu lieu, du 4 au 12 septembre, au Mont-Fleury, une ancienne construction octogonale, baptisée un peu pompeusement «château» et qui s'adapte merveilleusement à l'installation de «stands».

Ceux-ci, au nombre de vingt, représentaient les principales zones vinicoles de la Vallée, à savoir: Donnaz, Chambave, Nus, Aoste, Aymaville, Saint-Pierre, Arvier, Morgex.

Les vignobles du Val d'Aoste sont groupés dans les limites de quelques communes situées le long de la Doire Baltée. La vigne est cultivée sur les vastes cônes de déjection, sur les terrains morainiques, sur les nappes de détritus, et disposée sur des terrasses en gradins, fruit de travaux séculaires, où la terre a souvent été portée à dos d'homme sur les pentes rocheuses puis sur les terrains alluviaux de l'ère quaternaire, terrains assez souples, pauvres en matière organique et fondamentalement neutres.

Le système de culture adopté est la conséquence de ces conditions pédologiques et climatiques, d'exposition et de situation: sur pergolas assez basses dans la Vallée inférieure, soutenues par des supports en châtaignier et souvent par des murs en maçonnerie ou des roches naturelles; en rangées dans la haute Vallée (à l'exception de la région de Morgex où l'on retrouve les pergolas). Le vignoble couvre, dans la Région, une surface de 1592 ha. dont 1363 ha. en culture spécialisée. La production totale de vin est d'environ 40.000 hl.

Les caractéristiques particulières du climat, du terrain, de l'exposition, ainsi que les cépages traditionnellement cultivés, apportent des qualités incomparables aux meilleurs vins de notre Vallée: citons le «Donnaz», l'«Enfer», le «Torrette» le «Blanc de Morgex», dignes héritiers d'une tradition bien connue et profondément enracinée.

Outre les vins mentionnés ci-dessus, il en est d'autres tels que ceux de Chambave, Nus, Montjovet, et de la Colline d'Aoste qui sont destinés à acquérir une bonne renommée.

Parmi les terrains traditionnellement utilisés pour la culture de la vigne, il faut signaler ceux de Bibian, au nord d'Aoste, déjà mentionnés par le pape Honorius IV dans une bulle du 11 juin 1286, et ceux d'Ampaillan, mentionnés à plusieurs reprises en 1302 parmi les bénéfices du Chapitre de la Cathédrale d'Aoste, dans le «Liber Redditu um Capituli Augustae».

En ce qui concerne la valorisation des vins typiques valdôtains, nous rappelons qu'un décret du 8.2.1971, signé par le Président de la République, reconnaît l'appellation d'origine contrôlée du «Donnaz»; ainsi ce vin figure parmi les meilleurs crus d'Italie. Des démarches ont été entreprises pour que l'«Enfer» d'Arvier obtienne également l'appellation d'origine contrôlée.

A TRAVERS LA VALLEE

UNE «AVENUE D'AOSTE» A LAUSANNE

La Municipalité de Lausanne vient de donner le nom d'«Avenue d'Aoste» à une rue de la capitale vaudoise.

L'inauguration de cette dénomination se déroula en présence d'une foule de Lausannois et de Valdôtains.

La plaque a été dévoilée par MM. Chevallaz et Marcoz, respectivement Syndics de Lausanne et d'Aoste, après deux touchants discours vigoureusement applaudis.

M. Guido Lenzi, consul général d'Italie à Lausanne, était présent à la cérémonie.

La manifestation fut suivie d'une réception.

M. René Faval, préposé aux sports et au tourisme d'Aoste, anima la fête assisté d'une chorale de Valdôtains.

FETE DE LA GASTRONOMIE

ARNAD - Deuxième édition de la fête de la gastronomie locale à Arnad. Une édition, celle de 1971, qui a confirmé la validité d'une fête des produits traditionnels des campagnes valdôtaines. Et ce n'est pas par hasard que l'initiative est venue à des jeunes d'Arnad, un pays qui est encore fort lié à ses traditions les plus vieilles. C'est là le but que se sont proposé ces jeunes gens d'Arnad, le président du comité organisateur en tête, M. Quirino Joly, poète dialectal et un des fondateurs de la «Compagnie dou Beufet».

Mais ce sont les chiffres qui nous disent les bons résultats de la fête. Dimanche, 29 août, dans l'après-midi, plus de 5.000 personnes se sont reposées à l'abri des châtaigniers séculaires du Closet d'Arnad. Des personnes qui venaient pas seulement de la Vallée d'Aoste, mais aussi du Piémont, de la Lombardie, de la France et du Valais.

Vingt-trois les exposants-vendeurs de produits traditionnels, tous des gens qui ont quitté pour une journée leurs outils de campagne pour s'improviser commerçants. Huit cents kilos de pain vendu, pain noir traditionnel et «micola», pain avec châtaignes, vieille gourmandise de nos aïeux. Deux cents kilos de lard, un peu moins de saucisson de chez nous, des milliers de bouteilles de vin de la plaine d'Arnad, pour un chiffre d'affaires de 5 millions de lires environ.

En cela les chiffres ont voulu donner raison aux prévisions du Président de la Junte régionale, M. Dujany, qui voyait dans cette fête une occasion d'encourager nos paysans.

La fête a commencé samedi soir par une représentation de la «Compagnie dou Beufet» d'Arnad, toujours prête à porter sur la scène du théâtre dialectal les traits d'esprit et la finesse de nos vieux-campagnards. Un grand bal populaire a conclu la première journée de fête.

Dimanche après-midi c'était le grand jour, avec la participation des autorités: le Président de la Junte M. Dujany, les assesseurs MM. Albaney et Rollandoz, le président du BIM M. Blanc, des conseillers régionaux, les syndics des communes de la moyenne et basse Vallée, tous bien accueillis par le jeune syndic d'Arnad, M. Louis Deval.

La fête a continué avec une exhibition de la «Compagnie dou Beufet», qui a présenté une nouvelle édition de la danse valdôtaine «Pappa Rogne», et avec un ballet du groupe folklorique «Les Tintamarres» de Cogne.

Le soir, comme clôture, a eu lieu une projection de diapositives sur les travaux de notre campagne et de notre vigne, des diapositives réalisées par ce très grand amis d'Arnad qu'est M. Gianfranco Bini de Bielle.

Maintenant il faut penser à l'avenir, à une autre année, pour améliorer la 3me édition de la fête et surtout pour rappeler à tout valdôtain la grande richesse de nos traditions. Ne nous détruisons pas par nos propres mains!

Robert MIRTETO

UNE MEDAILLE D'ARGENT A L'EX-MAQUISARD MARTIN DUBLANC

ISSOGNE - La médaille militaire d'argent à titre posthume a été décernée récemment à l'ex-partisan Martin Augustin Dublanc, vice-commandant de la 176me Brigade Garibaldi, tombé héroïquement en 1944, à l'âge de 23 ans, au cours d'un combat contre les nazi-fascistes.

A l'occasion des honneurs rendus à la mémoire de Martin Dublanc, une manifestation organisée par la Municipalité eut lieu à Issogne, le 5 septembre, avec un grand concours de peuple et d'autorités, parmi lesquelles le Président Dujany, le député Ollietti, le Procureur de la République, plusieurs membres du Conseil Régional, dont Mme veuve Chanoux et M. Pierre Fosson, de nombreux Syndics ainsi que des dirigeants de l'A.N.P.I. et des Associations d'anciens combattants.

Ont pris successivement la parole M. Camille Pinet, syndic d'Issogne, M. Dolchi, président de l'A.N.P.I., et M. Dujany, président du gouvernemant régional.

Ensuite les participants, précédés de nombreux drapeaux, se rendirent au monument érigé sur le lieu du sacrifice, pour y déposer plusieurs couronnes de lauriers.

NAISSANCE

AOSTE - Le 5 septembre, un joli bébé, premier-né, est venu réjouir le jeune foyer de M. l'assesseur communal René Faval et de son épouse Iris. Le petit a reçu le nom d'Alain.

Nos félicitations aux parents et nos souhaits de prospérité au petit Alain.

MARIAGES

AOSTE (Corléans) Nous apprenons le mariage de M. David Dellio, originaire d'Arvier, avec Mlle Rosetta Selvaggio. Nos meilleurs voeux au jeune couple.

FENIS - Le 29 Août, en l'église de Saint Hilaire à Nus, se sont unis en mariage Remo Bottel, membre de notre Mouvement, et la gentille demoiselle Anita Dalla Zanna.

La messe a été célébrée par M. le curé de Nus. M. le curé de Fénis était également présent à la cérémonie.

A la sortie de l'église, en présence de nombreuses personnes, la fanfare de Fénis joua plusieurs morceaux en l'honneur des jeunes époux.

Entourés des parents et d'amis, les jeunes mariés se trouvèrent ensuite devant une table bien garnie pour l'occasion et dans une atmosphère familiale et foncièrement valdôtaine.

Après le repas les jeunes époux partirent pour leur voyage de noces.

Nous présentons à ce nouveau foyer nos meilleurs souhaits pour un avenir de bonheur et de prospérité (JOB)

ISSIME - Le 26 août a été célébré le mariage de M. le géom. Walter Busso, vice-Syndic d'Issime, avec Mlle Sandra Vallomy, de Lillianes, institutrice.

Félicitations et souhaits du «Peuple Valdôtain» et de l'U.V.

DECES

AOSTE - M. Paul Contoz, vice-président du Comité des Traditions Valdôtaines, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, Mme veuve Michel Contoz, née Marie Lillaz, de Verrayes, décédée à l'âge de 87 ans dans la Principauté de Monaco, où elle avait tenu longtemps un commerce.

Les obsèques furent célébrées à la Cathédrale de Monaco, en présence d'une nombreuse assistance et de plusieurs autorités de la Principauté, parmi lesquelles M. Auguste Médecin, président du Conseil national de Monaco, Maître Jean-Charles Rey, vice-président, M. Jean-Louis Médecin, maire de Monaco, MM. Jean et José Notari du Conseil national et communal M. Charles Minazzoli, secrétaire general du Ministère d'Etat, M. Savelli, conseiller communal, M. l'avocat Robert Boisson, ancien maire et président du Comité des Traditions Monégasques.

Plusieurs émigrés valdôtains, dont le R.P. Guichardaz, supérieur de l'Eglise du Sacré-Coeur, étaient également présents aux obsèques.

L'inhumation s'est faite au cimetière de Monaco, dans un caveau de famille.

Nos condoléances à M. Paul Contoz et à toutes les personnes frappées par ce deuil.

FENIS - Le 7 septembre se sont déroulées les funérailles d'Anselme Brunier, âgé de 33 ans, qui fut victime d'un accident d'auto en revenant d'Aoste, où il travaillait.

La fin tragique de cette jeune existence a vivement impressionné tous ceux qui le connaissaient, car il était très estimé. De nombreuses personnes des pays environnants se joignirent à la population de Fénis pour accompagner le regretté défunt à sa dernière demeure.

A ses parents en deuil, à son père en particulier, qui fait partie de notre Mouvement, nous présentons nos plus sincères condoléances. (JOB)

GIGNOD - Notre ami et collaborateur Henri Jovial, secrétaire de la section de l'U.V. de Gignod et ex-conseiller communal, n'est plus. Il est décédé le 8 septembre, à l'âge de 46 ans seulement, après une longue maladie. Il laisse dans la douleur son épouse Lia, ses deux fils Harold et Serge, et sa mère Ida.

Une foule imposante l'accompagna le 10 septembre à sa dernière demeure. Plusieurs membres du Comité central de l'Union Valdôtaine ainsi que M. René Faval, assesseur communal d'Aoste, étaient présents à ses obsèques.

Nous renouvelons l'expression de nos condoléances attristées à sa famille si durement éprouvée.

HONE - Le 22 août, est décédé à l'âge de 65 ans M. Alexandre Borettaz, homme doux et serviable, père exemplaire, ami fidèle et excellent valdôtain.

Une foule nombreuse a participé à ses funérailles. Elle était précédée de la Musique de Hône, dont le regretté défunt faisait partie. Tous les unionistes de Hône étaient également présents avec le drapeau de leur Section.

Nos condoléances émues à sa famille.

Pe pocca sou dz'étsandzo de viëille moutre ç'atot de nouve

- ORFEVRERIE
- HORLOGERIE
- ARGENTERIE

Marino Pasquettaz

AOSTE — 40, Rue Festaz
(angle Avenue de la Gare) ☎ 44.503

SOUSCRIPTION POUR L'IMPRIMERIE DE L'UV

N. N. - Signayes	2.500
Boverod Maurice - Arpuilles	5.000
M. F. - Aoste	1.000
Hyvoz Joseph - Derby	2.000
Christille Juste - Saint Pierre	4.000
Berlier Richard - Sarre	1.000
Lucio Lupi - Cogne	8.000
Pellissier Arsène - Saint Pierre	1.000
Piccot Ildius - Fénis	1.000
Clapasson Emmanuel	5.000
Vauthier Italo - Châtillon	500
B. H. - Aoste	1.000
Pramotton Louis - Courmayeur	500
Paul Cerlogne - Saint Nicolas	1.000
Faval Joseph - Aoste	1.000
N.N. - Aoste	5.000
Clapey Pierre - Aoste	500
Hugonin Jean - Fontainemore	1.000
D.C. Gal - Genève	500
Martin Perolino Jean - Aoste	4.000
Danna Constantin - Gignod	500
N.N. - Aoste	6.000
Bechaz Silvio Martin - Ayas	4.000
N.N. - Oyace	500
Brunod Caroline - Châtillon	1.000
Rivolin Victorien - Aoste	5.000
F.J. - Saint Vincent	4.000
Rosaire Humbert - Quart	4.000
Chaussod Camille - Quart	500
Vuillermin Peregrino - Issogne	4.000
Bonino Armand - Champorcher	4.000
Chabod Eméric - Villeneuve	1.000